

ATELIER DE REFLEXION PROSPECTIVE

NOUVEAUX DEFIS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Synthèse

Maria GRAVARI-BARBAS

Synthèse des Travaux du Consortium

PA.TER.MONDI.

Mars 2014

EA EIREST, Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne

Agence du Patrimoine

Cap Digital

FMSH

Ecole de Chaillot-

Cité de l'Architecture

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

ANR

Forum

ATELIER DE REFLEXION PROSPECTIVE NOUVEAUX DEFIS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Synthèse du Rapport Final

Maria Gravari-Barbas

Consortium :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Fondation Maison des Sciences de l'Homme
Agence pour le Développement et la Valorisation du Patrimoine
Ecole de Chaillot / Cité de l'Architecture et du Patrimoine
Cap Digital, IRI, CNAM

Pilote du Projet :

EA EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

MARS 2014



L'ATELIER DE RÉFLEXION PROSPECTIVE

« NOUVEAUX DÉFIS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL »

L'Atelier de Réflexion Prospective (ARP) « Nouveaux Défis pour le Patrimoine Culturel » est une initiative de l'Agence Nationale de la Recherche Française (ANR).

Le consortium PA.TER.MONDI (pour *Patrimoine, Territoire, Mondialisation*), lauréat de l'appel à projets, s'est assigné comme but, entre janvier 2013 et mars 2014, de stimuler la réflexion prospective autour du domaine du patrimoine en reliant un grand nombre de partenaires de projets de recherche réalisés, en cours ou à lancer dans ce domaine. L'objectif de l'ARP est de proposer des orientations stratégiques pour des futures recherches sur le patrimoine, à court et moyen terme (5 à 20 ans), intégrant également, de façon réflexive, la dimension du temps long. Son but est d'intégrer et analyser les ruptures subies ou voulues dans le domaine de la production sociale du patrimoine et de sa gestion.

Le parti-pris du consortium PA.TER.MONDI est de considérer le patrimoine dans ses définitions les plus larges, telles qu'elles émergent aujourd'hui au sein de la société française et telles qu'elles entrent également en résonance avec des tendances observées en Europe et dans le monde. Sont ainsi pris en compte aussi bien le patrimoine bâti, les objets et les collections, les archives, l'archéologie, les paysages culturels que le patrimoine immatériel. Tout en focalisant son attention sur le « patrimoine culturel », le consortium PA.TER.MONDI explore les limites entre « naturel » et « culturel » ainsi que les proximités entre patrimoine et paysage, notion avec laquelle le patrimoine entre de plus en plus en résonance sémantique.

Plutôt que de définir le patrimoine *a priori*, le consortium PA.TER.MONDI s'intéresse aux **processus de patrimonialisation** dans leur diversité croissante en prenant en compte ce qui émerge et est défini comme patrimoine par les travaux de recherche, le terrain ou les acteurs sociaux.



LE PATRIMOINE, ACTEUR ET ENJEU DES ÉVOLUTIONS SOCIALES CONTEMPORAINES

Plusieurs facteurs (sociaux, économiques ou culturels), identifiés en amont par le consortium, impactent aujourd'hui le patrimoine de façon sans doute inédite. Ils annoncent des évolutions importantes dans les années à venir et invitent à considérer le patrimoine avec un regard nouveau.

Les facteurs du changement

Plusieurs facteurs de changement s'exercent sur le patrimoine et en modifient les contours :

La mondialisation qui non seulement expose le patrimoine national aux yeux du monde, mais invite le monde à participer à la « production sociale » de celui-ci (constitution de valeurs établies en fonction de normes internationales ; rôle du tourisme international dans la production sociale du patrimoine ; circulation de standards patrimoniaux globalisés). Le tourisme en particulier devient aujourd'hui, plus que par le passé, non seulement un « prescripteur » de la patrimonialisation, mais aussi un *coproducteur* de patrimoines. La patrimonialisation, historiquement en interférence avec les constructions nationales, interagit de plus en plus avec la nouvelle étape de mondialisation et avec la construction de territoires et d'identités pluriels, à différentes échelles.

Les évolutions sociétales, caractérisées un ensemble de tendances qui interfèrent avec le patrimoine. Le **vieillessement** des populations occidentales rend plus lisibles les écarts des approches et conceptions patrimoniales entre les générations et pose la question de l'éventuel non-renouvellement des publics de certaines pratiques patrimoniales. **L'hybridation des modes de vie** et des pratiques (hypermobilité ; multiterritorialité ; rurbanisation ; polynucléarité familiale ; brouillage des genres ; multiples attachements associatifs et citoyens ; multiappartenances culturelles) caractérise la vie contemporaine.

Les risques environnementaux et climatiques, à la fois en tant que phénomènes « objectivables » et en tant que phénomènes pris en compte de façon réflexive, modifient les rapports au patrimoine et ses modèles de gestion. Le **paradigme de la durabilité** semble ainsi s'imposer dans la façon d'aborder le patrimoine, induisant une prédominance nouvelle de l'éthique sur l'esthétique et contribuant à « fondre » le patrimoine dans un souci généralisé du cadre de vie. Les **nouvelles formes d'individuation** qui sont exacerbées par la société numérique, avec leurs corollaires qui sont des manières nouvelles de faire communauté ou de faire société.

Des évolutions micro et macro-économiques. Le capitalisme et la société de consommation (consommer de plus en plus et de plus en plus vite) produisent des « déchets » avec des rythmes bien plus accélérés que par le passé. L'essor de **l'économie de la connaissance** qui contribue à changer notre rapport à l'objet et au monde

matériel, ou de les recréer de manière virtuelle. Enfin, les **technologies numériques** bouleversent la façon dont nous nous situons dans le monde, l'ici et l'ailleurs, le présent et le passé.

Des nouvelles régulations patrimoniales nationales et internationales

Le succès considérable de la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO de 1972, a contribué à l'essaimage de la notion du patrimoine dans le monde. D'autres textes doctrinaux marquent les évolutions patrimoniales (Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la diversité culturelle ; la Convention-cadre de Faro du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société de 2005). Les changements ne viennent pas seulement de l'intérieur, mais résultent également de l'influence croissante d'autres sources normatives. Le phénomène de fragmentation du droit international oblige aujourd'hui à recomposer avec notamment le droit de l'environnement, le droit du commerce international, les droits de l'homme. Et ces sources doivent être pensées non pas seulement en termes de résolution de conflits ou de concurrence de normes, mais bien en termes de complémentarité, d'interaction, d'internormativité.

Ces interférences croissantes de la patrimonialisation avec d'autres processus sociaux (développement, territorialisation, métropolisation...) font du patrimoine non plus un secteur aux contours bien délimités, mais une **transversalité qui concerne tous les champs de l'activité sociale**. Ces évolutions nécessitent une réflexion renouvelée sur la recherche sur le patrimoine et son **interdisciplinarité**.

*Dans ce nouveau contexte, le point de départ de l'analyse de l'état des lieux du consortium PATERMONDI consiste à considérer l'accroissement des objets patrimonialisés et l'accélération de la patrimonialisation comme des indicateurs d'un **changement de régime de patrimonialité**, caractérisé par de nouveaux producteurs de patrimoine, de nouvelles valeurs, de nouvelles fonctions et significations ainsi que de nouvelles échelles patrimoniales. Cela nous conduit à analyser la reconfiguration en cours de la place du patrimoine dans le champ social, économique et culturel et les problématiques et défis sous-jacents qui nécessitent de nouvelles approches théoriques, interdisciplinaires et opérationnelles.*

LA MÉTHODOLOGIE DE L'ARP

Les travaux du consortium PA.TER.MONDI ont adopté une approche prospective (enjeux et stratégies), systémique et transdisciplinaire, dynamique dans le temps et l'espace.

Le consortium PA.TER.MONDI a travaillé sur la méta-méthode de la prospective (consistant en trois étapes cognitives distinctes : la compréhension, l'imagination et la proposition d'action) qui a offert la nécessaire souplesse pour naviguer dans le système complexe du patrimoine.

Le consortium PA.TER.MONDI a opté pour l'approche suivante : analyser les éléments de compréhension du patrimoine culturel sous différentes thématiques qui ont été ensuite réunies en une vision systémique obéissant aux caractéristiques prospectives ; puis, les membres du consortium PA.TER.MONDI ont imaginé les évolutions possibles de ce « système patrimoine » en fonction de facteurs de changement internes ou externes; enfin ils ont proposé des pistes de recherche permettant de formuler des actions créatrices ou correctrices de changement, adaptées à la réalité vécue des situations présentes et aux situations anticipables à court terme.

- La phase **COMPRENDRE** a permis de faire le point sur le patrimoine culturel selon six thématiques prédéfinies. Elle a été structurée autour de **six groupes thématiques (GT)** organisés autour d'un ensemble de grands enjeux prospectifs pré-identifiés par le consortium (modalités de la production sociale du patrimoine dans le contexte contemporain ; conservation dans le contexte des nouvelles sollicitations du patrimoine ; compréhension du périmètre économique du patrimoine ; enjeu de ressources humaines ; enjeu d'observation, de mesure et d'évaluation numérique).

- La phase **IMAGINER/ANTICIPER** a consisté à élaborer des scénarios patrimoniaux en se basant sur des macro-scénarios élaborés par la conseillère en prospective.

-La troisième phase **PROPOSER** a permis de dégager les grands enjeux pour chaque scénario, à regrouper ces grands enjeux au sein de trois variables transversales identifiées comme centrales (RELATION, MOBILITÉ, VALEUR) et, par la suite, à décliner les enjeux en thématiques de recherche.



1. COMPRENDRE

GT 1 : COMPREHENSION DES NOUVEAUX RESSORTS DE LA PATRIMONIALISATION

Les travaux du GT 1 invitent à examiner les rapprochements disciplinaires (par exemple avec les sciences du vivant, avec les sciences de l'information ou celles du signal), et à reconsidérer les apports des disciplines plus anciennes dans le champ (anthropologie, géographie, histoire, histoire de l'art) qui sont interpellées par les mutations rapides de la société : nouvelles formes de l'individualité, du rapport au territoire et au temps, place de l'esthétique et du design dans le quotidien... Une tendance forte est celle du rapprochement entre le culturel et le vivant. Les modèles patrimoniaux construits autour des parcs naturels régionaux, des paysages, des produits de terroir ou de la défense de la biodiversité qui mettent en avant les notions de durabilité et de sauvegarde, plutôt que de conservation, sont probablement en train de prendre le pas sur le modèle traditionnel du monument, du zonage ou de l'Inventaire national. La réduction de la place des experts et des savants, face à la montée des savoirs profanes ou amateurs sur le patrimoine, contribue également à accélérer les mutations du rapport du patrimoine au savoir scientifique d'une part, au politique d'autre part.

Trois enjeux majeurs au cœur des nouvelles tendances de la patrimonialisation et de la connaissance sur le patrimoine sont identifiés : **La démocratisation du patrimoine ; l'enjeu politique de responsabilisation du citoyen vis-à-vis de son milieu de vie ; la place du chercheur dans les processus de patrimonialisation.**

GT 2 : ANALYSE DES NOUVELLES MODALITÉS DE CONSERVATION ET DE TRANSMISSION

Les travaux du GT 2 ont permis de mettre en évidence le paradoxe d'une idée de conservation pérenne d'un système pourtant évolutif à deux égards : dans la matérialité même des objets patrimoniaux et par la nature changeante du contexte qui les reçoit. Ce paradoxe pose la **question de la pertinence scientifique du vocable « conservation » et privilégie l'usage de « transmission »** dont la conservation à vocation de pérennité ne serait qu'un mode illusoire et convenu de legs et de don entre les générations.

Ce n'est plus l'objet en soi qui pose question quant à sa conservation mais **les règles même de sa conservation. La notion d'« adaptive use » ou de « conservation dynamique » est un puissant amendement à la conservation traditionnelle.**

L'examen de l'extension de ce diagnostic, posé sur le patrimoine bâti avec une acuité certaine, aux objets muséaux ou à d'autres éléments patrimoniaux, ouvre de nouvelles et passionnantes pistes de réflexion.

Le tourisme et sa massification, comme les mutations de la société française, impliquent par ailleurs de répondre qualitativement et quantitativement à la **diversification et multiplication des « consommateurs »** mais aussi aux diversités culturelles, linguistiques, etc.

De façon plus générale, **la création d'interfaces de médiation** avec le public apparaît comme un aspect important à imaginer.

L'invention et définition **de nouveaux modèles économiques** correspondant à l'exigence de rentabilité énoncée par la société (métiers de valorisation etc.) représentent par ailleurs des enjeux considérables portant sur un champ patrimonial désormais de plus en plus étendu (en termes de restauration, de conservation, de préservation, etc.). Une des questions auxquelles il faudra répondre est : *conserverons-nous pour les siècles une poignée de monuments, ou pour deux générations une foule de vestiges de différents ordres ?*

GT 3 : IDENTIFICATION DES NOUVEAUX PÉRIMÈTRES ÉCONOMIQUES DU PATRIMOINE

Le patrimoine culturel a dans la plupart des cas été appréhendé dans une logique de stock inaliénable, transmis de génération en génération, conformément à un idéal de conservation. Mais le concept d'exceptionnalité n'est pas immuable dans le temps. La valeur d'exceptionnalité accordée à un bien peut évoluer dans le temps, laissant alors la possibilité de « sortir » certains éléments du stock pour en faire entrer d'autres.

Cette logique de stock qui prévaut en France a plusieurs conséquences : Cloisonnements urbains et segmentations des populations sur le territoire, induits par la différenciation entre quartiers centraux historiques et tissu urbain plus « banal » ; Ou enfermement de la création artistique dans une logique de patrimonialisation avec comme consécration ultime de l'œuvre d'art l'entrée au musée.

Compte tenu du manque de moyens financiers la tendance est de freiner l'enrichissement du stock (on ne classe plus, ou de moins en moins). Le danger est alors de ne pas saisir l'intérêt patrimonial d'un monument, site, paysage ou l'objet des XX^e ou XXI^e siècles.

Trois enjeux majeurs pour la gouvernance du patrimoine culturel ont été identifiés : **Un enjeu de pertinence territoriale (Qui initie ? Qui porte la connaissance ?) ; Un enjeu de financement (Qui finance ?) ; Un enjeu de gestion et de régulation (Qui contrôle, régule ? Qui gère ?)**

GT 4 : EVALUATION ET L'IDENTIFICATION DES BESOINS ÉMERGENTS POUR DE NOUVELLES FORMATIONS ET DES NOUVEAUX MÉTIERS

Les métiers de la valorisation se développent et portent sur un champ patrimonial de plus en plus étendu en termes de restauration, de conservation, de préservation et sont associés à de nouveaux modèles économiques. **Un enjeu réside en la définition de nouveaux modèles économiques des métiers du patrimoine** sous-tendus par un système de valeurs du champ du patrimoine revisité. Un des enjeux transversaux est de montrer que l'objet de l'étude, « Ressources humaines et compétences », met l'homme au centre de deux pôles, au centre de deux niveaux - les usages et les métiers - alors même que la frontière entre les deux est devenue floue.

Le décloisonnement de l'articulation entre les usages, la transmission et les savoir-faire, constitue un autre enjeu. **La formation des publics au(x) patrimoine(s)** représente également un enjeu d'importance. Le public s'approprie de plus en plus le patrimoine et des formations se développent pour favoriser sa « capacitation ». On voit se développer des projets de « science ouverte ou contributive » où les chercheurs engagent une démarche épistémologique d'un nouveau genre en interaction avec le public, alors que les centres d'intérêts des scientifiques et des historiens qui se recentrent sur des objets plus difficiles d'accès.

L'identification des lieux et modes de transmission en lien avec les TIC, qu'ils soient proactifs (formation initiale, continue, professionnelle, apprentissage, etc.) implicites ou induits par la tradition orale, les médiations, et les interfaces technologiques. Les données et les images en inflation permanente constituent une mémoire collective dont le traitement doit être intégré par des métiers dont les compétences sont encore à définir. **Capter la puissance de la multitude constitue un enjeu majeur.**

Il est finalement important de saisir le **métier comme patrimoine** : les acquis se déclinent en traits spécifiques communs à un groupe d'individus. Apprendre un métier, c'est rentrer dans une histoire, développer tout un champ d'activités. **Le métier est une éthique complète.** Il est porteur d'identité, d'un état d'esprit.

GT 5 : COMPRÉHENSION DES NOUVEAUX MODES D'OBSERVATION, DE MESURE ET D'ÉVALUATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Plusieurs enjeux ont été identifiés dans le domaine de l'observation patrimoniale : La détermination **des échelles territoriales et des bassins patrimoniaux pertinents** permettant l'analyse des effets des politiques publiques ; L'étude des **patrimoines en déclin** (des « non lieux » patrimoniaux, en déshérence, en déclin patrimonial ou encore, exclus des processus de patrimonialisation contemporains) ; L'analyse des **instances de production, de légitimation et de normalisation** de l'observation patrimoniale (acteurs, enjeux et finalités).

La manière dont la problématique numérique traverse aujourd'hui le champ de l'observation, de la mesure ou de l'évaluation du patrimoine met en exergue plusieurs enjeux concernant le champ :

des enjeux de connaissance des **usages culturels numériques** (espaces, modes de jugement et répertoires interprétatifs en régime numérique ; relations existant entre usages numériques et pratiques patrimoniales ; modes d'accès, d'appropriation et de consommations ; mesure des bénéfices issus des pratiques culturelles numériques...) ; des enjeux de définition des cadres d'analyse pour l'exploitation et l'élaboration d'indicateurs pertinents en matière de **Web Data** et de **Big Data culturels** ainsi que sur les nouveaux cadres normatifs entourant l'exploitation de données numériques qui peuvent être faiblement ou non anonymisées ; des enjeux de connaissance sur les activités et le développement **des organisations, des métiers et de la gouvernance des institutions patrimoniales en régime numérique.**

GT 6 : L'EVALUATION DES NOUVELLES MODALITÉS ET DISPOSITIFS DES e-MEDIATIONS DU PATRIMOINE

Les enjeux identifiés dans le cadre de ce groupe sont caractérisés par une transversalité importante avec les questions soulevées dans les autres GT.

- **Enjeux d'exploitabilité des données** (dialogue entre les différents corpus et entre les institutions détentrices de larges bases de données et les associations, collectivités, etc. ; ouverture des données aux citoyens dans une optique d'*open data*).

- **Recherche dans ces bases de données** : Savoir *data miner* dans de la donnée non structurée est en fin de compte le véritable enjeu, comme Google le fait déjà sur les images et les sons.

- **Enjeux liés à la prise en charge, gestion, conservation des productions numériques.**

(La masse des objets numériques et numérisés n'est pas exempte d'enjeux de patrimonialisation qui invitent à aborder le numérique comme patrimoine en soi).

- **Enjeux liés à l'économie numérique.** Au-delà des phases de numérisation, les enjeux liés aux données sont majeurs dans l'économie numérique. Un potentiel de marché important a été identifié dans le développement de services reposant sur la sémantisation, la qualification et la catégorisation des données, combinée avec des métadonnées sociales. Sans nier la spécificité du secteur du patrimoine, on peut noter les similitudes observées avec l'économie numérique dans son ensemble : évolution de la notion de valeur dans un contexte d'abondance, transformation des métiers, importance des interfaces intuitives, problématiques juridiques autour de nouvelles notions, etc.

- Derrière ces constats **un enjeu économique et de formation important.** Capter la puissance de la multitude est un métier (raisonner par analogie avec d'autres domaines tels que la presse, où le métier le plus demandé actuellement est celui de « *frontpage manager* »).

LE SCÉNARIO TENDANCIEL GÉNÉRAL : L'OMNIPATRIMONIALISATION FRAGILE

Les réflexions menées au sein de l'ARP, ont mis en évidence les évolutions accélérées ou les mutations de la notion du patrimoine au cours des dernières années. Un « *nouveau régime de patrimonialité* » caractérise la société contemporaine. Formant système avec la nouvelle étape de mondialisation, il remet en cause plus radicalement que par le passé le patrimoine « stock » (de la Nation, d'un groupe social défini, etc.) et son inaliénabilité. Il est caractérisé par sa « transactionnalité », par son événementialisation, par des liens plus étroits avec les mobilités touristiques, voire par une fabrique touristique du patrimoine, par un double processus de territorialisation et de déterritorialisation et par son acception plus utilitaire, par un glissement finalement de l'objet vers ses potentialités immatérielles (sociales, relationnelles, économiques, etc.).

Complexification des modalités de la production des patrimoines

La demande des individus et des sociétés pour le patrimoine est alimentée par des acteurs de patrimonialisation de plus en plus nombreux et divers. La production continue, renouvelée et diversifiée de patrimoines dénote une **déhiérarchisation**, exprimée par la mise en cause relative des hiérarchies établies entre le « grand » patrimoine institutionnel et d'autres éléments patrimoniaux. Elle est à mettre en rapport avec une tendance à la **désinstitutionnalisation** du patrimoine, caractérisée par la mise en cause de la médiation systématique de l'État et de ses acteurs et agents dans la reconnaissance et la désignation des patrimoines, et avec une certaine **des- et ré-intermédiation** du patrimoine. Ces tendances invitent à parler d'une **démocratisation** du patrimoine, dans le sens de la mise en cause d'un système établi « par le haut », et de la capacité des groupes et acteurs sociaux à s'emparer de la patrimonialisation « par le bas ». Toutefois, cette démocratisation est complexe et traversée par des contradictions.

Une pratique du patrimoine plus expérientielle

Le patrimoine relève de plus en plus du lien social, du « faire ensemble ». On assiste ainsi à un glissement de l'objet patrimonial vers la *relation* établie avec/par l'objet et à une certaine « démystification/désacralisation » des rapports que les groupes sociaux et les individus entretiennent avec le patrimoine.

Le numérique entraîne un sentiment de profusion qui implique des nouveaux outils de médiation ; une vision du patrimoine individualisée ; la possibilité d'intégrer du vrai et de la fiction ; une désacralisation des objets du patrimoine, privés du décorum de l'institution, sortis des règles de contemplation et incorporés aux outils du quotidien ; un déplacement des experts et de leurs centres d'intérêts.

Une culture de transmission patrimoniale axée sur des valeurs constamment réinterprétées

La conservation du patrimoine adopte une logique dynamique. Les éléments patrimoniaux hérités sont des « ordonnanceurs » des paysages futurs et leur « dimension régulatrice » peut jouer un rôle plus important que la conservation *stricto sensu* des traces elles-mêmes. L'essor du réemploi patrimonial, la diffusion d'un référentiel patrimonial de l'aménagement urbain et l'importance croissante du système touristique, prescripteur de (re)constructions « patrimoniales », contribuent à un nouveau régime d'authenticité. Tout ceci se traduit toutefois par des « instabilités » et des incertitudes.

Les patrimoines, éléments-clés des rapports aux territoires

Les acteurs font de plus en plus appel au patrimoine, à des échelles territoriales diverses, de façon à asseoir la construction, l'affirmation, voire la singularisation territoriale. Le patrimoine devient ainsi une notion-clé de la construction territoriale.

L'analyse du rapport patrimoine – territoire (et du rapport patrimonialisation – territorialisation) témoigne toutefois du fait que le patrimoine est non seulement un agent actif de territorialisation, mais aussi de déterritorialisation et de reterritorialisation.

Ces processus qui relèvent d'un jeu scalaire (la « *patrimondialisation* » contribue à la fabrique *glocale* des territoires et du système-monde), semble aujourd'hui s'emballer du fait de la conjonction de phénomènes différents (le tourisme, les TIC, mais aussi les revendications patrimoniales des peuples et des groupes sociaux).

Un essoufflement des modèles de gestion fondés sur les États-Nations

Dans ce scénario tendanciel, les institutions traditionnelles en charge du patrimoine risquent de ne plus avoir les moyens de prendre en charge son élargissement. Cette tendance lourde et généralisée met en évidence le fait que le modèle économique qui a prévalu dans la construction et la gestion du patrimoine en Europe ne correspond plus aux contours de la notion désormais élargie. Des nouveaux « modèles d'affaire » (*business models*) sont recherchés ou mis en place par des acteurs du patrimoine, dans un paradigme de valorisation du patrimoine. La mise en tourisme et la marchandisation du patrimoine s'accroissent, au risque de la « disneylandisation ». Le réemploi « créatif » et les usages privés du patrimoine se multiplient. Le recours au « *crowd* » (*crowdsourcing*) se généralise et intervient dans la façon de produire (coproduction) et de pratiquer le patrimoine.

Une évolution de la notion du patrimoine

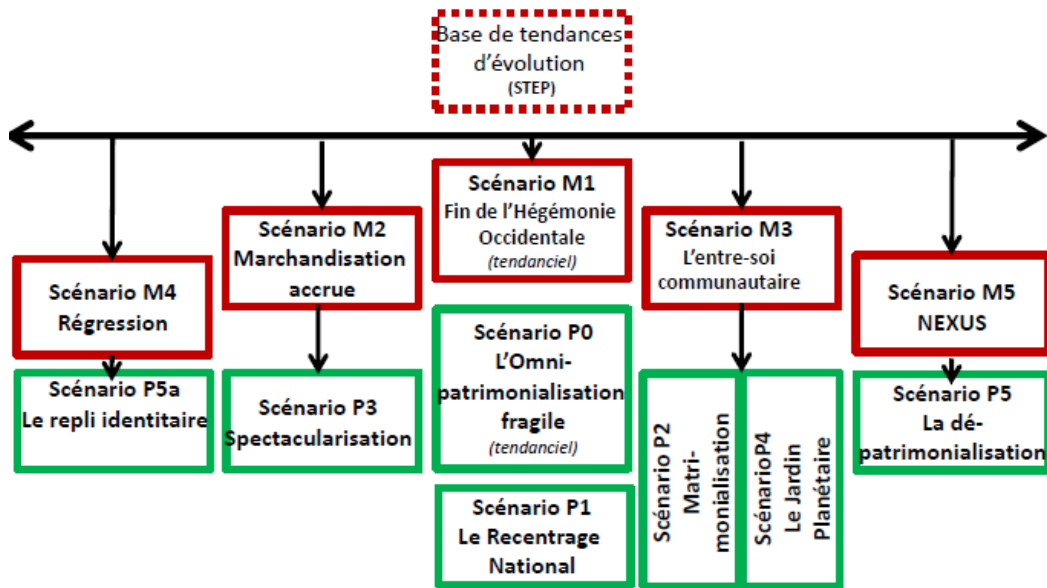
Les évolutions marquent le passage d'un patrimoine « stock » vers un patrimoine « flux » qui fonctionne comme un « ***principe actif du développement durable*** » (une ressource impliquant une redéfinition, voire une déconstruction-reconstruction de la notion du patrimoine), intégrant de façon plus organique le cadre de vie et la gestion durable des ressources du territoire. La notion du « paysage culturel » (qui intègre aussi bien le matériel, l'immatériel et le vivant) exprime cette prise en compte d'un ordonnancement général du monde par le patrimoine.

Le paradigme de la durabilité émerge de façon déterminante comme une « grille de lecture du monde » et des rapports des individus avec le monde. Il influe sur la façon d'aborder le patrimoine induisant une prédominance nouvelle de l'éthique sur l'esthétique. Le paradigme durable contribue à la dynamique patrimoniale par la préférence donnée à la réutilisation et au recyclage des lieux et des objets. Les conventions des Nations Unies et du Conseil de l'Europe à la fois résultent et guident les évolutions de la notion du patrimoine. Les revendications des individus et des groupes sociaux à un *droit au patrimoine* s'amplifient.



2. IMAGINER

A l'issue de la phase COMPRENDRE, des scénarios alternatifs au scénario tendanciel ont été construits au moyen de deux approches distinctes, procédant d'un côté d'une scénarisation des principales tendances globales des travaux de prospective officiels ; de l'autre côté d'un travail de scénarisation sur l'avenir et les enjeux futurs du patrimoine formant 5 scénarios patrimoniaux alternatifs. Le consortium PA.TER.MONDI a procédé au remailage de ces deux séries de scénarios, enchâssant les scénarios patrimoniaux dans les scénarios globaux les plus vraisemblables et pertinents quant à leur impact sur le patrimoine. Ces ensembles croisés - les "scénarios d'évolution" - ont à leur tour fait émerger un vaste champ de problématiques. Parmi celles-ci, quelques-unes ont été retenues et plus particulièrement détaillées, du fait de leur poids en termes d'enjeu



Scénario P1 : Recentrage national & renforcement de la puissance publique

Ce scénario patrimonial, qui s'inscrit dans le macro-scénario tendanciel, aborde un patrimoine se rétrécissant sur les fondamentaux d'un État Jacobin. La réaffirmation du rôle des États accorde à ceux-ci le privilège de définir des modes de désignation du patrimoine ainsi que des modes d'action sur celui-ci. Le patrimoine se recentre sur les biens qui expriment une certaine « orthodoxie patrimoniale » et la « prolifération patrimoniale » est contestée. Ce retour de l'État s'exprime par la prise en compte du « grand patrimoine », représentant le plus grand dénominateur commun des populations qui vivent sur le territoire national. On s'éloigne ainsi du patrimoine polyphonique et polysémique mis en évidence dans le scénario tendanciel.

Les États recentrent ainsi leur attention sur les éléments patrimoniaux à portée supra-nationale, se référant/rayonnant à l'échelle européenne et mondiale.

Le grand patrimoine labélisé en particulier (patrimoine mondial, européen, etc.) concentre l'attention des acteurs. Le retour de l'État peut s'exprimer également par une attention appuyée sur les attributs essentiels du pouvoir central et en particulier les Archives. Ce retour de l'État peut correspondre à l'émergence d'un État plus autoritaire, mais pas uniquement : on peut aussi envisager que le développement du capitalisme post-fordien aurait pour conséquence de recentrer le patrimoine sur le pré carré de l'espace non marchand. Ceci pourrait susciter des tensions et des conflits entre, d'une part, une partie de la société qui, lassée de la patrimonialisation désormais considérée excessive, porte un jugement négatif à l'égard de la mobilisation de moyens pour des patrimoines qui ne représentent pas l'État, qui ne sont pas rentables, qui sont (trop ?) pluriels ; et, d'autre part, par des groupes sociaux, culturels, ethniques qui ne se sentent pas représentés par les choix patrimoniaux effectués par l'État et la majorité exprimée.

Scénario P2 : L'hyper-spectacularisation patrimoniale

La sphère patrimoniale poursuit sa dilatation, mais le patrimoine devient de plus en plus éphémère, pris dans un engrenage de consommation-destruction. Il est intégré aux « mercapoles » où, dans un contexte de société de *l'entertainment*, il est spectacularisé à outrance ce qui conduit à sa fragmentation. Sont précieusement conservés les éléments patrimoniaux qui concentrent des fréquentations considérables et qui jouent le rôle d'icônes territoriales, dans une approche de marketing territorial.

On assiste d'un côté à une nouvelle géographie de très grandes polarités patrimoniales hyper-connectées par des populations hyper-mobiles (tourisme, élites transnationales). De l'autre côté on observe des patrimoines « orphelins », délaissés sur des territoires du vide.

A l'échelle urbaine on trouve des quartiers historiques choyés mais désertés par leurs habitants, représentant des « bulles touristiques » enclavées, gentrifiées, muséifiées et disneylandisées. En dehors de ceux-ci on trouve des quartiers densément peuplés mais qui ne sont pas investis de valeur patrimoniale. Le patrimoine est peu porté par les communautés locales ; il devient l'affaire et la préoccupation des grands *trusts* internationaux.

Les mobilités touristiques sont encouragées et induiraient de nouvelles formes de production patrimoniales (reconnaissance du patrimoine par des communautés extra-territorialisées). Le modèle économique est fondé sur la consommation touristique et l'utilisation du patrimoine pour des fonctions à haute visibilité (touristiques, commerciales : des hôtels-palaces installés dans des anciens hôpitaux ou prisons ; des commerces de luxe installés dans des bâtiments les plus prestigieux, etc.). Les labels à très forte notoriété constituent une plus-value recherchée par les territoires et les opérateurs privés.

En termes de conservation, ces tendances impliquent d'un côté un acharnement quasi-thérapeutique sur quelques lieux sélectionnés et très attentivement restaurés. L'ancienneté et « l'authenticité » des lieux représentent une valeur importante pour la légitimité des fonctions qui y sont accueillies. De l'autre côté elles sont caractérisées par le *turnover*, l'effacement, l'oubli des témoignages plus modestes.

La médiation du numérique est essentielle dans le rapport au patrimoine, notamment en ce qui concerne les « expériences » (ludiques, sensorielles, festives) proposées dans les lieux patrimoniaux touristifiés. Elle accompagne par ailleurs l'éphémérisation du patrimoine.

Les scénarios PA.TER.MONDI de la « Matrimonialisation » (P3a) et du Jardin planétaire (P3b)

Le scénario de la *matrimonialisation* met l'accent sur le terme « matrimoine » ; il indique la notion du sensible et une dimension affective. Il implique un glissement vers un patrimoine qui intègre les altérités, qui est porté par des communautés (« communautés patrimoniales »), dans une approche de « droit des êtres humains au matrimoine ». Le terme désigne également un patrimoine territorialisé, ancré, qui conserve sa valeur d'existence mais il a aussi une valeur d'usage : il est investi par des fonctions, il est « habité ». Il est organiquement intégré dans la vie des communautés.

Dans les métropoles, le *matrimoine* fonctionne comme un élément de régulation, d'émancipation, de création de lien social, de facilitateur de projets, de développement équitable de territoires périphériques. Il est moteur de l'intégration métropolitaine. A l'échelle métropolitaine, on observe une prise en compte plus équilibrée des patrimoines de banlieue ; des projets patrimoniaux épanouissants sont localisés précisément dans des territoires aujourd'hui relégués.

Le modèle économique s'appuie sur une large gouvernance assurée par les communautés patrimoniales qui portent les biens patrimoniaux. Avec le glissement du patrimoine de l'objet à la relation, le patrimoine devient un support, un *média*, sur lequel et à partir duquel sont créés les projets sociaux. Sa valorisation touristique, s'il y en a, devient alors un moyen de compréhension interculturelle et de rencontre avec l'altérité.

Le rôle des TIC est alors essentiel - pas seulement pour des questions de numérisation/conservation du patrimoine mais aussi en tant qu'élément qui permet aux communautés de transcender tous les niveaux intermédiaires et de se mettre en relation, éventuellement en déjouant ou en instrumentalisant les opérateurs privés. Les TIC sont un moyen *d'empowerment*.

Le patrimoine repose sur un ensemble de métiers inventés ou redéfinis, d'assembleurs, d'accompagnateurs de projet, de médiateurs, bref, de « bricoleurs » du patrimoine.

Tout ceci impliquerait de sortir de l'approche occidentale en termes de conservation (approche par l'acharnement thérapeutique des objets patrimoniaux) pour entrer dans une logique de réadaptation permanente *via* les valeurs d'usage accordées par la société, valeurs qui évoluent continuellement. En termes conceptuels, l'inspiration vient des Suds. On assiste à un renversement de paradigme : alors que l'analyse du patrimoine des Suds a été historiquement faite par une grille de lecture occidentale, les patrimoines du Nord s'inspirent désormais d'une notion de patrimoine circulaire « ronde » calquée sur l'approche cyclique du patrimoine africain ou asiatique. L'oralité, l'immatériel, les savoir-faire artistiques et sociaux sont les garants de la transmission patrimoniale.

On sort ainsi d'un patrimoine élitiste, institutionnel et jacobin et on assiste au développement d'un patrimoine démocratique, intégrant les altérités, socialement fabriqué par les groupes sociaux, et territorialement ancré.

Le patrimoine constitue un droit des êtres humains et des communautés (droit *au* patrimoine). Il est porté par les communautés, qui se constituent en « communautés patrimoniales ».

Le focus se déplace de l'objet à la relation qui est créé avec l'objet. Le patrimoine est un *support, un média* de création de la nouvelle société. Sa valorisation touristique est un moyen de compréhension interculturelle.

Dans le scénario du **Jardin planétaire**, le patrimoine a une assise territoriale de plus en plus importante. Il se confond avec le territoire voire il *est* territoire. Les défis environnementaux conduisent vers la prise en compte de vastes territoires, voire de la planète dans son ensemble. Le patrimoine devient un souci intégrant les grands défis environnementaux. Il prend en compte, voire intègre, le vivant.

La relation glisse depuis le patrimoine vers la relation qui est tissée avec celui-ci, mais là le patrimoine devient un *véhicule, un support* des préoccupations environnementales qui traversent la société. Il est vu comme un élément du « grand jardin » de la planète (il faut s'assurer prioritairement non pas de la santé de telle ou telle plante en particulier, mais de *l'ordonnement général* et du rôle que celui-ci joue dans l'équilibre du vivant).

En termes de conservation et de restauration on sort ainsi de « l'acharnement thérapeutique » sur le patrimoine pour entrer davantage dans des préoccupations qui se tissent entre le patrimoine et le monde, au sens large du terme. Le patrimoine est vu comme le principe vital d'un monde "durable" ou "soutenable", comme un outil pour prendre en considération notre environnement : outil symbolique (qui permet l'interprétation), outil politique (qui permet l'adhésion ou rencontre le rejet), outil gestionnaire (qui permet de gérer le territoire).

Le patrimoine est alors ce à quoi on tient parce qu'on pense qu'il pourrait être nécessaire dans le monde à venir. Il n'est pas la somme des inventaires des biens à conserver, mais le principe qui guide notre action sur le monde pour qu'il dure. Pour une part, on peut penser alors le patrimoine comme paysage, comme cadre de vie, en intégrant nos manières de les gérer ; mais c'est aussi la prise en compte de notre environnement naturel et du vivant (l'air, la biodiversité...), de nos expériences passées (un « savoir patrimonial profane », qui se développe particulièrement sur le net aujourd'hui).

Ceci amène à penser le patrimoine en termes de paysage, ce qui permet de s'affranchir de l'idée de pérennité immuable, de ne plus opposer matériel et immatériel, nature et culture ; cela ouvre aussi des perspectives vers les problématiques de la perception (et donc vers des approches plus cognitives) qui sont peu traitées dans les études patrimoniales, de l'imaginaire, de l'esthétique ; cela facilite aussi l'entrée par les transformations, les mutations...tout en s'appuyant sur une notion largement transversale aux Sciences Humaines et Sociales et au numérique.

Le Scénario PA.TER.MONDI du « repli identitaire » (P4)

L'économie s'est resserrée sur les secteurs agroalimentaire et touristique. La décroissance fait figure de nouveau modèle. Les grandes agglomérations européennes – à l'exception de certaines capitales – sont sorties de la métropolisation. Certaines ont valorisé leur patrimoine et la qualité de vie tandis que d'autres sont en déclin. Au sein de ces « antipodes », les mécanismes de ségrégation et les conflits d'usages s'accompagnent d'une repolitisation : à l'échelle locale, on invente de nouvelles manières plus soutenables de gérer l'espace. Le déclin démographique du pays conduit les territoires à se différencier pour demeurer attractifs, en tout cas ceux qui possèdent des atouts touristiques susceptibles d'être valorisés.

Le patrimoine est délaissé. Il ne fait pas partie des priorités sociales. Les musées et les sites patrimoniaux ferment massivement ou ne maintiennent qu'un service minimum. Seul est pris en compte le patrimoine emblématique de l'identité territoriale nationale permettant d'ancrer un discours offrant un horizon de sortie de la crise ou le patrimoine mis en tourisme.

L'Europe devient en effet un parc d'attraction pour les pays actuellement émergents. Le patrimoine est géré de façon utilitariste afin de répondre à cette demande. On assiste à une inversion géographique majeure entre pays touristiques émetteurs et pays récepteurs. L'Europe reçoit en grand nombre les ressortissants des pays asiatiques et sud-américains. Alors qu'elle se ferme au monde, elle reste ouverte aux ressortissants des pays « solvables » dont les devises constituent un essentiel et indispensable moyen de survie.

Le scénario P.A.T.E.R.MONDI de la dépatrimonialisation (P5)

L'économie circulaire se développe, contribuant au bien-être dans un monde aux ressources pourtant limitées. La circulation traverse toute la société, à travers ses mobilités, ses relations, son bien-être. Le monde n'est plus plat mais il est fluide, circulant. Il vieillit mais se brasse de plus en plus. Il devient aussi dual : tout ce qui n'a plus lieu d'exister dans le monde physique migre dans le monde virtuel ; le cyberspace se peuple de réseaux et d'avatars ; la noosphère supporte les activités du secteur quaternaire et de plus en plus d'activités du secteur tertiaire.

L'Alien Gen, hédoniste, en rupture culturelle et affective avec les générations précédentes, ne se reconnaît plus dans un patrimoine, *a fortiori* dans un patrimoine national.

Le monde est devenu sa seule échelle pertinente et le patrimoine matériel ne se mesure plus qu'à cette aune. Le reste devient objet de virtualisation : il passe de la pierre au byte, générant sa propre économie.

La société se désintéresse du patrimoine physique en tant que marqueur national et donc considéré comme un frein à une culture mondiale et une survivance d'un monde désormais dépassé. Devient patrimoine une pub, une chanson, une blague, un événement, voire un tweet, marqueurs de la culture mondiale. On assiste à une éphémérisation croissante du patrimoine.

On observe une crise du *story telling* patrimonial fondateur. Le patrimoine n'intéresse plus, n'interpelle plus. Au contraire, il devient un élément lourd à porter pour les jeunes générations ; un obstacle, un poids mort. Pour les jeunes, le patrimoine est une notion désincarnée, voire vide de sens.



3. PROPOSER

TROIS VARIABLES DU SYSTEME PATRIMONIAL EN MUTATION : RELATIONS, VALEURS, MOBILITÉS

Les enjeux identifiés à l'issue de chaque scénario alternatif ont été regroupés sous trois enjeux majeurs et transversaux qui ont représenté les trois variables synthétiques principales à travers lesquelles le consortium PA.TER.MONDI a exploré les futurs du patrimoine : RELATIONS, MOBILITÉS, VALEURS.

Cette approche constitue un des principaux apports de PA.TER.MONDI : opérer par transversalité par tous les scénarios en entrant par des sujets systématiques. Les problématiques de recherche qui résultent des trois variables transversales se recoupent largement.

Les problématiques émergentes sont, toutes, interdisciplinaires. Alimentées par les disciplines « classiques » (l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture, progressivement par l'anthropologie, l'ethnologie, la géographie) elles s'ouvrent désormais non seulement aux *heritage studies*, mais aussi au croisement des *cultural studies*, des *tourism studies* et des *gender studies*. Elles introduisent des questionnements centraux en grande partie inédits

non seulement dans leur traitement méthodologique, mais dans leurs propres problématisation et formalisation.

Elles posent également la question de la place de la recherche française dans le contexte plus général des *heritage studies* à l'échelle internationale. Leur renouvellement en France se fera difficilement sans une meilleure intégration dans les débats internationaux. Il ne s'agit pas de fondre l'expertise scientifique française sur le patrimoine dans un champ du savoir marqué par la pluridisciplinarité, l'internationalisation des échanges et un tropisme épistémologique clairement anglo-saxon et/ou « post colonial », ni de négliger son originalité et son ouverture internationale. Il s'agit de se frotter à cette altérité scientifique pour en tirer profit. La nécessaire ouverture disciplinaire et internationale devrait conduire à réfléchir à de nouvelles épistémologies du patrimoine, au croisement des *Heritage*, *Cultural*, *Tourism* et *Gender Studies* mais aussi des sciences de la nature et de l'ingénieur.

Le croisement des thématiques émergentes dans le cadre des trois variables transversales (Relations, Mobilités, Valeurs) permet de produire le tableau ci-après :

LES PROBLÉMATIQUES ÉMERGENTES

La **question de l'éthique** émerge comme une problématique centrale. Elle croise la question des *valeurs*, des *mobilités*, des *relations* qui se tissent avec et autour du patrimoine.

La question de la **corporéité** et de ses interactions avec l'être, le faire, le pratiquer le patrimoine.

La question du **vivant**, qui fait sa grande entrée dans le champ patrimonial et introduit ainsi des questions entièrement nouvelles.

Les problématiques articulées de **l'individu, des communautés, de la société**, telles qu'elles peuvent être analysées *via* la patrimonialisation et ses interférences contemporaines ou à venir avec l'espace public ou le bien public.

La problématique des **hybridations patrimoniales et des patrimoines hybrides**, dans un monde en mouvement - mouvement subi (*diaspora, migration*) ou choisi (*tourisme*).

La **nouvelle géographie patrimoniale** planétaire et ses implications *géopolitiques*.

La question des **valeurs** croisées, de leur évolution et des **arbitrages** dans un contexte de **nouvelles axiologies**.

La question des **normes** et de **l'internormativité**, notamment dans la façon dont elles interrogent les nouveaux champs du patrimoine (le vivant ou l'immatériel).

Ces huit thématiques prises à la fois isolément et dans leurs possibles combinaisons et articulations, offrent des champs d'investigation passionnants et novateurs. D'une part, elles ont pour la plupart été peu, voire pas explorées. Elles représentent pour la plupart des « angles morts » de la recherche en France. D'autre part, elles correspondent à des champs en évolution qui annoncent des mutations importantes dans les années à venir. Leur intérêt ne se limite pas dans leur actualité, mais se justifie réellement par leur portée prospective.

Qu'ils évoquent la question de l'*omni-patrimonialisation* ou de la *dépatrimonialisation* (pour aborder les deux « extrêmes » possibles), les scénarios d'avenirs patrimoniaux que nous avons esquissés mettent en évidence que le patrimoine, et le rapport de nos sociétés au patrimoine, sont en train de changer de façon notable.

Les enjeux sont de taille. Ils sont patrimoniaux, certes, mais ils sont beaucoup plus largement sociaux et humains. Dans la façon dont l'homme construira sa place dans le monde, le patrimoine peut jouer un rôle régulateur et ordonnancement important.

Les enjeux pour la recherche apparaissent cruciaux. Elle avait déjà, depuis quelques décennies, transcendé les études *pour* la patrimonialisation (« études techniques, ethnologiques, archéologiques, historiques, politiques qui contribuent à établir le statut patrimonial d'un objet ») pour glisser progressivement vers les études *sur* la patrimonialisation (comprendre par quels processus les objets acquièrent le statut patrimonial).

Trois nouveaux défis essentiels sont lancés aux chercheurs :

- **Aborder le patrimoine dans sa transversalité, actuelle et à advenir.** Les évolutions des dernières années n'ont pas uniquement mis en évidence la plasticité de la notion-même ; elles ont, par-delà-même, mis en évidence les envies, désirs et préoccupations des sociétés. Les savoirs épistémologiques mobilisés changent de nature, les méthodologies également. Travaillant sur les « métiers du patrimoine » dans le cadre d'un de nos GT, nous avons rapidement réalisé que nos métiers de chercheurs étaient les premiers à être concernés par les évolutions de cet objet d'étude.

- **Il convient d'explorer pleinement le « *Southern Turn* » du patrimoine.** La construction de la notion du patrimoine au cours des dernières années a été largement inspirée par des approches, savoir-faire, voire cosmothéories non occidentales. Alors que le discours insiste systématiquement sur la façon dont les doctrines occidentales ont « produit » une notion de patrimoine globalisée, peu d'analyses ont pris la mesure et les perspectives de l'incorporation des théories des Suds dans la façon dont le patrimoine opère ses mutations dans les pays du Nord.

- **Enfin, il faut explorer les métamorphoses ou les mues du patrimoine, y compris dans un après-patrimoine.** Le scénario de la dépatrimonialisation nous a permis d'explorer ce qui semble aujourd'hui, pour plusieurs, impensable. La question toutefois demeure : de quelle façon pourra-t-on saisir la façon dont évolueront, dans une société sans patrimoine, les fonctions qui sont aujourd'hui assurées par l'intermédiaire de la médiation patrimoniale ?

Les enjeux se situent ainsi dans le dépassement de l'objet même et la focalisation du regard sur la « fonction » patrimoniale, possiblement assurée par d'autres médiateurs.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ARP

Coordination scientifique : Maria Gravari-Barbas, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice de l'EIREST (Equipe Interdisciplinaire de REcherches sur le Tourisme).

Partenaires : EIREST (équipe coordinatrice du projet) Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ecole de Chaillot de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Agence pour le Développement et la Valorisation du Patrimoine et Cap Digital.

Gestion du projet : équipe de coordination, composée par des enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants de l'EIREST (Géraldine Djament, Fabienne Goux-Baudiment, Sandra Guinand, Sébastien Jacquot, Cécile Renard et Anas Sanoussi).

Coordination des thématiques : une équipe projet a réuni des représentants des 5 partenaires principaux. Elle a porté et animé les 6 Groupes de travail et a co-animé l'ARP (Evelyne Broudoux, Bernard Darras, Arnaud Druelle, Xavier Greffe, Mireille Grubert, Anne Krebs, Thierry Lalot, Jean-Luc Lory, Hervé Passamar, Dominique Poulot, Vincent Puig, Michel Rautenberg et Vincent Veschambre).

Conseil en prospective : Fabienne Goux-Baudiment, Cabinet Progettive.

Etat de l'Art : Karen Julien, ethnologue.

Comité d'experts : Isabelle Balsamo, Patrice Darteville, Berengère Gleize et Cyril Isnart.

Coordination ANR : Mireille Brangé et Maelle Sergheraert.

Plus de 60 experts de différentes disciplines et en provenance de plusieurs pays en dehors des membres permanents des Ateliers pléniers.

DÉROULEMENT

18 ateliers thématiques organisés au sein des groupes de travail de janvier 2013 à février 2014.

7 ateliers pléniers.

Un colloque de clôture (« *Les horizons du patrimoine culturel* ») les 6 et 7 février 2014 (<https://www.univ-paris1.fr/colloques/horizons/presentation-du-colloque/>).

ONT CONTRIBUE A CETTE ETUDE :

ABDULAC Samir	GOUX BAUDIMENT Fabienne	PFLIEGER Sylvie
ATTALI Jean	GRAINDORGE Catherine	POULOT Dominique
AZEMARD Ghislaine	GRAVARI-BARBAS Maria	PRATS Michèle
BEN HOUNET Yazid	GREFFE Xavier	PUIG Vincent
BERDUCOU Marie	GRUBERT Mireille	RAUTENBERG Michel
BROUDOUX Evelyne	GUINAND Sandra	RENARD-DELAUTRE Cécile
CANAS André	HERTZOG Anne	ROUET François
CAPDEPUY Delphine	JACQUOT Sébastien	SANOSSI Anas
CHENEVEZ Alain	KHAZNADAR Cherif	SAURET Nicolas
CORNU Marie	KREBS Anne	SCOPSI Claire
COUSIN Saskia	LALOT Thierry	TAYLOR Anne-Christine
COUVE Jean-Michel	LORY Jean-Luc	THOMAS-PENETTE Michel
CUENCA Catherine	MARINOS Alain	THURIOT Fabrice
DALBERA Jean-Pierre	MENGIN Christine	TORNATORE Jean-Louis
DARRAS Bernard	NOVELLO PAGLIANTI Nanta	TOUZEAU Line
DJAMENT-TRAN Géraldine	OPPERMANN Fabien	TSIOMIS Yanniss
DRUELLE Arnaud	PALOQUE-BERGES	VASSAL Hélène
GED Françoise	PASSAMAR Hervé	VERJAT Armelle
GENDREAU-MASSALOUX Michèle	PAYET Roch	VESCHAMBRE Vincent
		VIRASSAMY Catherine